

Rapport Développement durable 2018



Présenté au conseil municipal
du 14 mars 2019

Le présent rapport permet à notre collectivité de dresser un bilan de ses principales actions entrant dans le champ du développement durable menées durant l'année 2018 par l'ensemble des services de la Ville et du CCAS.

Parce que ces actions locales s'inscrivent dans une dimension globale, elles sont présentées au regard des 5 finalités du développement durable définies lors du sommet de la terre de Rio en 1992. Il est également important de souligner que les actions retenues et présentées le sont aussi au regard du prisme des 17 objectifs de développement durable (ODD) établies en 2015.

Les cinq finalités du développement durable définies lors du sommet de la terre de Rio de 1992 sont :



La lutte contre le changement climatique ;



La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources ainsi que la sauvegarde des services qu'ils fournissent et des usages qui s'y rattachent ;



La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;



L'épanouissement de tous les êtres humains ;



La transition vers une économie circulaire.

Les ODD, adoptés à l'unanimité quelques mois avant la COP 21 de Paris par les 193 États membres des Nations unies sont :



La lutte contre la pauvreté



L'éradication de la faim : permettre l'accès à une alimentation « saine, nutritive et suffisante » pour l'ensemble des nations



L'accès aux soins et au bien-être



L'accès à l'éducation : permettre à chaque enfant et adulte de savoir lire, écrire et compter



Égalité hommes/femmes : réduction des inégalités et discriminations envers les femmes et les jeunes filles



Eau potable et assainissement



Accès à l'énergie : favoriser l'accès à des services énergétiques « fiables et modernes », en privilégiant les énergies renouvelables, dans le respect des principes du développement durable



Travail décent et croissance économique : notamment défendre le droit du travail et la sécurité des travailleurs



Infrastructures : création d'infrastructures « résilientes, durables et de qualité » pour accompagner le développement économique



Réduction des inégalités



Villes durables : assurer l'accès à des logements adéquats, respectant les normes de sécurité et la santé des personnes. Oeuvrer pour le maintien d'une bonne qualité et une gestion efficace et appropriée du traitement des déchets dans les grandes villes



Production et consommation responsable : valoriser une utilisation raisonnée et durable des ressources naturelles. Encourager la limitation de la production de déchets ainsi que le gaspillage alimentaire et énergétique



Lutte contre les dérèglements climatiques



Vie aquatique : préserver au maximum la faune et la flore marine et exploiter ses ressources de façon responsable, dans le respect des principes du développement durable



Vie terrestre : promouvoir une exploitation durable des sols et préserver au maximum les écosystèmes terrestres



Paix et justice



Partenariat entre toutes les nations, au niveau mondial

La Ville du Blanc-Mesnil inscrit son propre engagement en matière de développement durable dans la perspective d'une contribution à ces ODD et aux enjeux internationaux.

Les actions, choisies et présentées dans ce rapport, sont ordonnées selon les cinq thématiques suivantes : « Solidarités et action sociale », « Cadre de vie et services de proximité », « Aménagement et développement du territoire », « Politiques éducatives, culturelles et sportives », « Ville engagée et responsable ».

SOLIDARITÉS ET ACTION SOCIALE

—
p. 4

- Soutien au tissu associatif
- Favoriser le bien vieillir et le maintien à domicile
- Lutter contre le sentiment d'isolement des femmes et des jeunes filles
- Découvrir de nouveaux débouchés professionnels
- Création de deux nouvelles aides facultatives
- Apporter des solutions aux fractures sociales
- Mise en oeuvre opérationnelle de l'atelier Santé Ville
- Blanc-Mesnil se bouge !
- Mieux s'informer sur l'accès aux soins et aux droits

POLITIQUES ÉDUCATIVES, CULTURELLES ET SPORTIVES

—
P. 21

- Accès à la culture et à l'éducation artistique
- Favoriser l'accès aux pratiques sportives et culturelles
- Approche pédagogique sur la réduction et la valorisation des déchets
- Le programme de Réussite éducative
- Favoriser l'apprentissage des matières fondamentales

CADRE DE VIE ET SERVICES DE PROXIMITÉ

—
P. 10

- Action de sensibilisation sur la gestion des déchets
- Améliorer l'accessibilité pour tous en ville
- Programme d'éducation thérapeutique du patient diabète de type 2 (DT2)
- Vaccinations publiques et gratuites
- Relevé d'infractions des dépôts sauvages et mise en fourrière des véhicules épaves
- La lutte contre les marchands de sommeil se poursuit
- Mediation sociale au cœur des quartiers
- Démocratie participative

VILLE ENGAGÉE ET RESPONSABLE

—
P. 26

Mise en oeuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics

Une gestion des ressources humaines respectueuses des agents

De meilleures conditions de travail

Les services communaux lancés vers la full démat !

Les mesures de réparation pour des mineurs auteurs d'une infraction

Un accès à la fibre au cinéma Louis Daquin



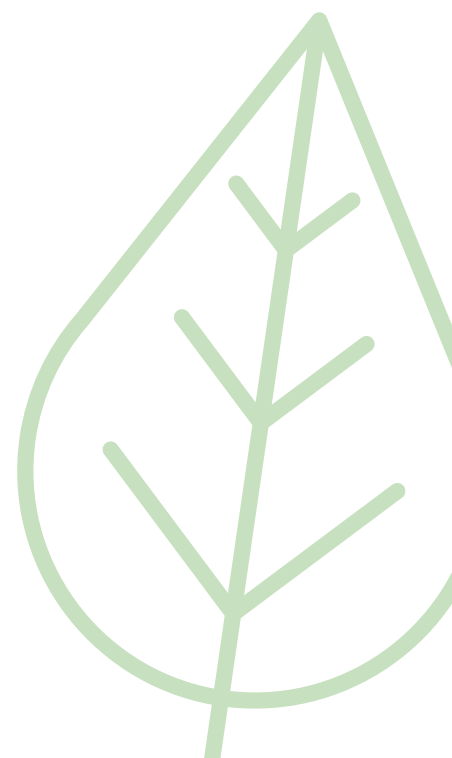
AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

—
P. 16

- Le Plan Local d'Urbanisme
- L'éco-conception de l'espace public
- L'éco-conception des espaces paysagers
- La gestion des sols pollués
- Réforme du stationnement

LEXIQUE DES ACRONYMES UTILISÉS

—
p. 31



Solidarités et action sociale

Afin de lutter contre l'exclusion et l'isolement des personnes les plus vulnérables la ville a mis en place des dispositifs efficaces qui portent leurs fruits. Activités sportives, lien social, accès aux soins, maintien à domicile des seniors, prévention sont autant d'actions qui favorisent le bien vivre ensemble.

SOUTIEN AU TISSU ASSOCIATIF LOCAL



Les associations poursuivent bien souvent des missions complémentaires de l'action publique. C'est pourquoi la Ville du Blanc-Mesnil soutient activement le tissu associatif et promeut cette implication citoyenne.

161 ASSOCIATIONS
RECENSÉES AUPRÈS DU SERVICE
DE LA VIE ASSOCIATIVE
(HORS AMICALES DE LOCATAIRES, ÉCOLES...)



Les associations peuvent se répartir dans les différents champs d'intervention comme suit :

47 COHÉSION SOCIALE, SANTÉ ET CARITATIF

63 CULTURE ET LOISIRS

51 SPORT



1 010 894 € D'AIDE VERSÉES
AUX ASSOCIATIONS EN 2018

Fonds de participation des habitants

Accompagner les initiatives locales répondant à un besoin du territoire et/ou contribuant à un meilleur vivre-ensemble, par un soutien financier et du conseil. Ce fonds répond au besoin de s'organiser à plusieurs pour mener les initiatives qui consolident les relations entre les personnes, qui ouvrent des perspectives (découverte, connaissance, création) et qui participent au mieux-vivre ensemble.



9 920 € SUBVENTIONS VERSÉES EN 2018

Fonds d'Initiative Associative

Permettre de soutenir des projets associatifs de réalisation immédiate auxquels les circuits habituels ne peuvent pas répondre et de développer des actions contribuant à l'animation de la vie locale sur le plan économique, social, éducatif et culturel, à améliorer le cadre de vie et la solidarité locale. Actuellement la procédure de subvention des associations ne permet pas aux petites aux associations locales de solliciter une aide financière rapidement pour la mise en œuvre d'un projet spécifique et ponctuel. Le FIA est créé pour remédier à cette situation et dynamiser le tissu associatif local.



27 988 € SUBVENTIONS VERSÉES EN 2018

Public visé : tout public

Politiques publiques : multiples

Services : service de la vie associative et direction de la démocratie locale et participative

Partenaires extérieurs : tissu associatif



FAVORISER LE BIEN VIEILLIR ET LE MAINTIEN À DOMICILE



La Ville, notamment par les services du CCAS et des Seniors, mène de nombreuses actions pour lutter contre l'isolement et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Il s'agit de prévenir le bien vieillir et la bien traitance. Ainsi la Ville propose les services suivants :

L'aide à domicile

Il s'agit de maintenir les personnes âgées au domicile en les aidant à accomplir les tâches ménagères quotidiennes mais également de préparer les repas et faire les courses du quotidien. Ce service est assuré du lundi au vendredi.



119
BÉNÉFICIAIRES
AU 1^{ER} JANVIER 2018



17 138
HEURES
D'INTERVENTION
EN 2018

Le portage de repas

Il s'agit de maintenir les personnes âgées à domicile en leur permettant d'avoir une alimentation équilibrée. Ce service permet d'apporter les repas nécessaires 7/7 jours.



21 496
REPAS LIVRÉS
EN 2018



72
BÉNÉFICIAIRES
AU 1^{ER} JANVIER 2018

Les soins infirmiers à domicile

Il s'agit de dispenser les soins à domicile pour éviter des hospitalisations. Ce service est assuré 7/7 jours.



60
LITS FINANCÉS
PAR L'ARS EN 2018



65
PRISES EN CHARGE
EN 2018



Les activités sportives pour les seniors

Motiver les seniors à rompre avec l'isolement par une pratique sportive régulière d'entretien. Les activités proposées offrent une diversité de pratique (aquagym, randonnée, gymnastique d'entretien) afin de cibler un panel plus élargi. Aussi, les différents sites municipaux mis à disposition, le choix dans les horaires et les jours ont un rôle facilitateur qui permet à la population ciblée, une aisance et une motivation à s'inscrire dans le dispositif de manière pérenne.



420
INSCRITS
POUR LA SAISON 2018/2019

Public visé : personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie

Politique publique : seniors

Services : direction des affaires sociales, service SSIAD, CCAS, service du maintien à domicile et direction des sports

Partenaires extérieurs : assistantes sociales hospitalières, tuteurs, médecins traitants, Sivuresc



LUTTER CONTRE LE SENTIMENT D'ISOLEMENT DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES



5

De nombreuses femmes et jeunes filles ont un sentiment d'isolement, ce qui nuit à la cohésion sociale du quartier. Le but recherché par la commune vise à redonner aux parents et aux jeunes filles l'envie de « faire société » et redynamiser la vie sociale du quartier. Ainsi la Ville soutient de nombreuses actions.

L'association **Acas** crée une dynamique culturelle autour de la danse orientale. Les objectifs sont de démocratiser la culture dans les quartiers prioritaires, soutenir la cohésion sociale et redynamiser la vie de quartier.



4 500 € SUBVENTIONS VERSÉES EN 2018

L'association **Reso**, face aux difficultés d'accès aux activités sportives pour des raisons économiques et sociales des jeunes issus des quartiers sensibles et particulièrement les jeunes filles et les femmes, propose une pratique sportive féminine à partir de 12 ans.



3 500 € SUBVENTIONS VERSÉES EN 2018



Un mode de garde, un emploi

Il s'agit d'un dispositif qui participe à la lutte contre l'inclusion économique et sociale des femmes, bénéficiaires du rsa, et agit sur leur insertion professionnelle et leur autonomie sociale. Concrètement, ce dispositif permet l'accès de ces femmes, à un mode de garde pour favoriser et assurer l'accès à l'emploi et à la qualification. L'accueil des enfants se fait dans les structures municipales d'accueil du jeune enfant suite à une orientation réalisée par le service PIE du CCAS du Blanc-Mesnil.



15

DOSSIERS DE DEMANDE D'UN MODE DE GARDE PAR CE DISPOSITIF DÉPOSÉS EN 2018



9

BÉNÉFICIAIRES DE CE SERVICE EN 2018

1 SORTIE POSITIVE A ÉTÉ IDENTIFIÉE EN 2018 COMME ÉTANT DIRECTEMENT LIÉE AU MODE DE GARDE. LES SIX AUTRES FEMMES ONT FINALEMENT ANNULÉ LEUR DEMANDE DE PLACEMENT EN STRUCTURE.

Public visé : femmes et jeunes filles des QPV et bénéficiaires du RSA

Politiques publiques : cohésion sociale et emploi

Services : service de la vie associative, direction des affaires sociales, CCAS, service PIE et direction de la petite enfance



DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS



8

10

Les participants du PLIE et plus généralement les habitants des QPV, ont du mal à se mobiliser dans un parcours d'insertion professionnelle parce qu'ils pensent qu'il n'y a pas d'emploi, ou que les emplois ne sont pas fait pour eux ; leur cible – quand ils en ont une – est limitée aux métiers qu'ils connaissent dans leur entourage ; les centres de formation peinent à remplir certaines actions pour lesquelles ils sont financés, faute de pouvoir toucher les candidats potentiels ; des entreprises peinent à recruter sur des métiers mal connus où il y a pourtant des débouchés.

L'action "C" dans l'Air" vise à mobiliser les demandeurs d'emploi dans un parcours d'insertion professionnelle grâce à une découverte des métiers en tension ; ouvrir de nouveaux horizons professionnels aux participants du PLIE, dans des filières d'activités où des emplois leur sont accessibles ; enclencher une dynamique d'accès / retour à l'emploi durable ; faire connaître les métiers et les emplois par des pédagogies innovantes et dynamiques.



126 PARTICIPANTS
BLANC-MESNILOIS DONT
72 JEUNES DE MOINS DE 26 ANS
ET 54 ADULTES. 72 PARTICIPANTS
SONT ISSUS DES QPV.

Public visé : demandeurs d'emploi

Politique publique : emploi

Service : direction du développement économique et du commerce

Partenaires extérieurs : PLIE du Blanc-Mesnil et entreprises

CRÉATION DE DEUX NOUVELLES AIDES FACULTATIVES



1

2

Aide alimentaire et aide à l'eau

Il s'agit de permettre à toute personne connaissant une difficulté ponctuelle liée à une attente de droits d'obtenir une aide alimentaire ou ayant des factures d'eau impayées d'obtenir une aide.

Public visé : tout public

Politique publique : action sociale

Services : direction des affaires sociales, CCAS, service solidarité

Partenaire extérieur : Suez eau

APPORTER DES SOLUTIONS AUX FRACTURES SOCIALES



3

4

10

Parcours d'initiation à l'ordinateur

L'e-inclusion est aujourd'hui un frein important pour une insertion professionnelle réussie. Ce dispositif vise à lutter contre la fracture numérique et à assurer une autonomie sociale. Cette démarche doit permettre de faire comprendre l'intérêt du numérique et de son utilisation au quotidien. L'atelier d'initiation a pour objectifs de :

- motiver les apprenants-tes à s'inscrire dans un parcours de formation ;
- transmettre des compétences numériques de base.



4
BÉNÉFICIAIRES DU RSA ONT
SUIVI CET ATELIER EN 2018

Public visé : bénéficiaires du RSA

Politique publique : emploi

Services : direction des affaires sociales, CCAS, service PIE

Partenaire extérieur : Emmaüs connect

Permanences d'Accès aux Soins de Santé Ambulatoire (PASS)

Accéder sans avance de frais à une prise en charge médicale et à un accompagnement social à proximité de leur domicile. Il s'agit d'apporter une aide aux personnes vulnérables et exclues dans l'accès aux droits et à leurs besoins de soins.



530
DOSSIERS DÉPOSÉS À LA CPAM DONT
429 DROITS OUVERTS (LE SOLDE RESTE
EN INSTRUCTION) EN 2018

Politiques publiques : santé et action sociale

Service : direction de la santé

Consultation « précaire » (PREC)

Intervenir rapidement auprès du patient et réduire les complications liées à ses besoins de santé, nécessitant une prise en charge. Ce dispositif permet à un patient, malgré l'absence de droits ouverts, de se soigner au sein des centres municipaux de santé.



57
CONSULTATIONS DITES
PRÉCAIRES EN 2018

Public visé : patient n'ayant aucun droit ouvert

Politiques publiques : santé et action sociale

Services : direction de la santé

MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DE L'ATELIER SANTÉ VILLE (ASV)

 3 10

En 2018, suite au recrutement d'un nouveau chargé de mission, la commune a pu relancer les activités de l'atelier Santé Ville. La prévention et la promotion de la santé sont au cœur d'une démarche qui a pour objectif l'amélioration de la santé globale des habitants des quartiers prioritaires. Il s'agit de mettre en place ou de favoriser la mise en place d'actions de santé par un travail de réseau partenarial et une démarche de participation des habitants.

Organisation de groupe partenarial en 2018 :

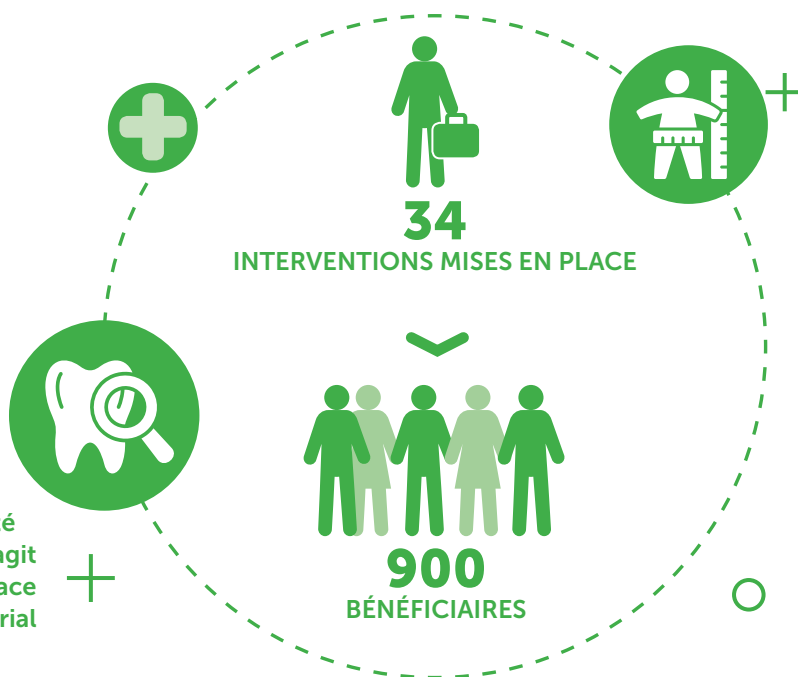
- 3 temps d'échange avec des habitants (1 dans chaque Maison pour tous) pour recueillir les besoins qu'ils ont identifiés.
- 1 temps d'échange avec les 3 familles référentes des Maisons pour tous.
- le coordonnateur ASV a pu recueillir les besoins des partenaires locaux lors de leur rencontre et définir des priorités.

Mise à jour du diagnostic et travail sur les orientations 2018 :

- accès aux droits et aux soins,
- nutrition,
- hygiène de vie (lavage des mains, santé bucco-dentaire, qualité de l'air dans le logement, etc.),
- accompagnement à la parentalité,
- compétences psychosociales,
- santé des jeunes (santé mentale, prévention des comportements à risques, violence).

Intégration des orientations de l'ASV dans le futur CLS porté par la direction santé :

- Accès aux droits et aux soins
- Programme local de nutrition santé - lutte contre l'obésité
- Dépistage organisé des cancers
- Promotion de la santé mentale avec le développement des compétences psychosociales



Public visé : tout public des QPV

Politique publique : santé publique

Service : direction de la santé

Partenaires extérieurs : mission intercommunale réunie pour l'emploi, maisons de quartier, maisons pour tous, associations...

BLANC-MESNIL SE BOUGE !

 3 11

Cette action vise à motiver la population en rupture sociale à s'intégrer dans des groupes de parole et à travers les activités sportives. Le projet répond à l'attente d'une centaine de personnes, ne participant pas ou très peu aux diverses activités que la commune peut leur proposer. Par ailleurs, il s'agit d'apporter un soutien et une écoute aux personnes malades et de lutter contre la sédentarité et les maladies qu'elle occasionne notamment les maladies liées aux risques cardio-vasculaires. De plus, ce dispositif veut renforcer la cohésion sociale en favorisant la rupture de l'isolement et permettre aux personnes de se motiver suffisamment pour débiter une activité physique.



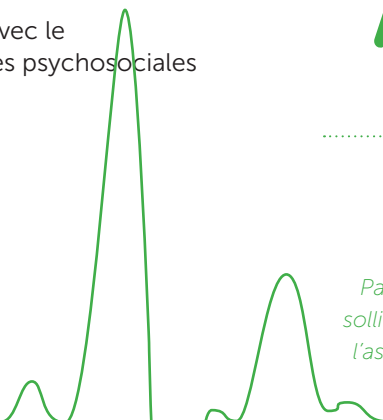
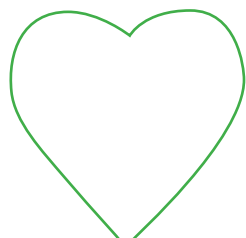
450
PERSONNES AYANT INTÉGRÉ
LE DISPOSITIF EN 2018

Public visé : tout public

Politique publique : cohésion sociale

Services : direction des sports, centre-médico-sportif, direction de la santé

Partenaires extérieurs : Agence Régionale de la Santé (ARS), sollicité par la ville via le centre médico-sportif et le CNDS via l'association ASSBM liée au projet « Blanc-Mesnil se bouge »



MIEUX S'INFORMER SUR L'ACCÈS AUX SOINS ET AUX DROITS



3

10

Les personnes étrangères, isolées, malades ou handicapées ont des difficultés d'accès aux soins. Il s'agit de faciliter l'accès aux droits de santé aux personnes en situation de précarité.



200

PLAQUETTES D'INFORMATIONS DISTRIBUÉES TOUTS LES MOIS DANS LES ACCUEILS DES CMS, HÔTEL DE VILLE, MAIRIE ANNEXE, DES PMI, DES MAISON POUR TOUS, DU PÔLE RUE ÉMILE KHAN UNE DIZAINE D'AFFICHES A3

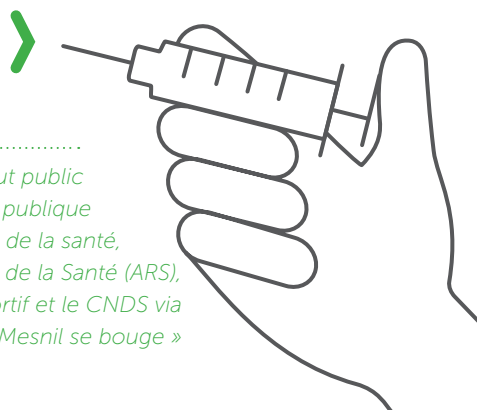
*Public visé : tout public adulte
Politique publique : action sociale
Services : direction de la santé,
direction des affaires sociales, CCAS, service PIE*

Dans le cadre des séances de vaccination publique et gratuite organisées par la ville, des actions de promotion santé sont mises en place pour faire de la «salle d'attente» un lieu d'éducation pour la santé. Il s'agit d'informer, de dépister et/ou de prévenir la population sur différents sujets liés à la santé. Une thématique par mois est proposée sur les 3 séances mensuelles de vaccination. De septembre à décembre, les thématiques traitées ont été la qualité de l'air, le lavage des mains, la sensibilisation au diabète et l'information sur l'accès aux droits et aux soins. **222 participants (182 enfants et 40 adultes) ont été informés/sensibilisés.** Des orientations ont pu être données aux participants en fonction de leur besoin, notamment vers la Permanence d'Accès aux Soins de Santé.

450

PERSONNES AYANT INTÉGRÉ LE DISPOSITIF DE VACCINATION 2018

*Public visé : tout public
Politique publique : santé publique
Service : direction de la santé,
Partenaires extérieurs : Agence Régionale de la Santé (ARS), sollicité par la ville via le centre médoco-sportif et le CNDS via l'association ASSBM liée au projet « Blanc-Mesnil se bouge »*



ÉLABORATION DE 3 OUTILS

- **Une cartographie des lieux ressources en santé a été maquetée**

Une version numérique est d'ores et déjà disponible : https://drive.google.com/open?id=1cK_x-FE9xjGgoaqhx-taF-rWgp7B5yFmx&usp=sharing

- **Une cartographie numérique des défibrillateurs**

sur la Ville a été réalisée pour informer la population sur les emplacements de ces équipements. Elle est disponible sur le site de la ville. Les emplacements sont également consultable sur la carte interactive («équipement», «défibrillateur»). Cet outil est régulièrement mis à jour. L'emplacement de tous les défibrillateurs sur le territoire blanc-mesnilois sera également consultable sur l'application Staying Alive.

- **Un carnet de bord du patient diabétique**

a été maqueté, avec la participation de l'Association Française des Diabétiques d'Île-de-France (antenne local de la Fédération Française des Diabétiques). Cet outil a pour objectif de faciliter le suivi et la prise en charge du patient.

Cadre de vie et services de proximité

Sensibiliser aux bons gestes du quotidien, lutter contre les marchands de sommeil, se battre contre les dépôts sauvages contribuent à améliorer la vie en société et respecter le cadre de vie de chaque blanc-mesnilois. De nombreux dispositifs sont mis en place par la municipalité pour préserver ce cadre de vie.



ACTIONS DE SENSIBILISATION SUR LA GESTION DES DÉCHETS



Animation « homme poubelle »

Sensibiliser les clients du centre commercial à la réduction des déchets par l'intervention d'un comédien qui utilise le rire et la pédagogie pour faire passer un message.

Public visé : clientèle de la galerie commerciale Plein Air

Politique publique : propreté urbaine

Service : direction du développement économique et du commerce

Partenaire extérieur : EPT Paris Terres d'Envol





Porte-à-porte « sensibilisation au tri des déchets »

Sensibilisation des résidents au tri des déchets et explication du fonctionnement des bornes à déchets ou des bacs OM. Distribution de sacs de pré-collecte pour les emballages et le verre.

Public visé : résidents de la copropriété des carrières et de la résidence Germain Dorel

Politique publique : propreté urbaine

Services : direction de la démocratie locale et participative, mission GUP

Partenaires extérieurs : Syctom, ETP Paris Terres d'Envol, Egraine, Pik pik, Apes, bailleurs sociaux (Seine-Saint-Denis Habitat, Domaxis, France Habitation et In'li)

Jeu sur le tri

Sensibilisation des habitants au tri des déchets avec des mini-bacs OM. Reproduire les bons éco-gestes afin d'éviter les erreurs de tri.



5

INTERVENTIONS



70

PARTICIPANTS

Public visé : habitants des quartiers Casanova et de la cité des 4 tours et de de la résidence Germain Dorel

Politique publique : propreté urbaine

Services : direction de la démocratie locale et participative, mission GUP

Partenaires extérieurs : EPT Paris Terres d'Envol, bailleurs de logements sociaux (Osica, Domaxis, Efidis), les Fourmis vertes, les Petits débrouillards

Jeux développement durable

Sensibilisation des habitants aux objectifs du développement durable avec un jeu de l'oie conçu par les Nations Unies.



4

INTERVENTIONS



70

PARTICIPANTS

Public visé : habitants du quartier Casanova, de la cité des 4 tours et de la résidence Germain Dorel

Politique publique : propreté urbaine

Service : direction de la démocratie locale et participative, mission GUP

Partenaire extérieur : Maison pour tous des Tilleuls

Promouvoir la collecte des médicaments

Réduire l'automédication et favoriser la sécurité sanitaire domestique. Retour en pharmacie des médicaments périmés ou non.



Public visé : tout public

Politiques publiques : propreté urbaine, santé publique

Services : directions de la santé, mission atelier santé Ville, direction logistique et moyens

Partenaires extérieurs : pharmacies et Préfecture



Animer et développer des synergies locales pour l'inclusion des personnes handicapées, en partenariat avec les acteurs représentatifs. L'année 2018 a vu la création d'un emploi dédié à l'accueil des jeunes au sein des centres de loisirs pour réfléchir et apporter des réponses aux attentes des familles en ce domaine.

Les actions marquantes réalisées en 2018

- Mise en accessibilité de la voirie : **164 NON CONFORMITÉS LEVÉES** dans le cadre des aménagements réalisés en 2018 concernant l'accès des personnes à mobilité réduite sur le domaine public.
- Mise en accessibilité des établissements recevant du public dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité programmé : **406 541 EUROS TTC** de montant total de travaux réalisés en 2018 pour l'accès des personnes à mobilité réduite.
- Mise en accessibilité des transports publics : **7 LIGNES DE BUS RATP** accessibles en 2018.
- Organisation de la séance plénière annuelle de la Commission communale pour l'accessibilité, **LE 14 DÉCEMBRE 2018**.
- **OUVERTURE** d'un nouvel espace d'accueil Mission ville handicap (rez-de-chaussée du CMS Rouquès).

46
PERSONNES HANDICAPÉES
ET FAMILLES RENCONTRÉES
(INFORMATION,
ORIENTATION) SUR
**116 ACCUEILS PHYSIQUES
OU TÉLÉPHONIQUES**

38
CONCERTATIONS AVEC
LES ASSOCIATIONS
ET PERSONNES
REPRÉSENTATIVES

4
NOMBRE D' ACTIONS
DE SENSIBILISATION,
RAPPORT D'ACTIVITÉS
(INVESTISSEMENT
SPÉCIFIQUE)

Sur le volet accueil en centre de loisirs et accueils périscolaires

- Janvier 2018, préparation des enfants de maternelle à **L'INCLUSION D'UN ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR** : inclusion sur le temps de la restauration d'un enfant handicapé moteur. Intervention des professionnels de l'établissement spécialisé qui accompagnent l'enfant au quotidien afin de sensibiliser au handicap et de rassurer les enfants des maternelles Audin et Macé qui pourraient être inquiets lorsque l'enfant enlève ses prothèses.
- 4 matinées (janvier et avril 2018) de **SENSIBILISATION AU HANDICAP DES ANIMATEURS**, directeurs et personnels des écoles maternelles : ces matinées ont pour objectif d'apporter au personnel de la direction de l'enfance et aux ATSEM les connaissances et le savoir-être face aux différents types de handicap. Elles permettent ainsi de mieux comprendre le quotidien et les besoins des personnes handicapées, d'identifier les difficultés qu'elles peuvent rencontrer lors de leurs déplacements et leur apporter des solutions adaptées.

- **L'INTÉGRATHLON** (avril et mai 2018) : sensibilisation au handicap des enfants participant aux centres de loisirs et au périscolaire et à l'école municipale des sports. Ateliers art plastique.
- **FÊTE DU PÉRISCOLAIRE** (juin 2018) : sensibilisation au handicap du grand public et notamment des enfants participants aux accueils péri et extrascolaires et de leurs parents.

30
FAMILLES D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP
RENCONTRÉES (INFORMATION, ORIENTATION)
POUR PRÉPARER AVEC ELLES
L'ACCUEIL DE LEUR ENFANTS



PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT DIABÈTE DE TYPE 2 (DT2)



3

Accompagner les patients diabétiques par la mise en place d'ateliers collectifs ayant pour objectif de rendre les patients plus autonomes en facilitant leur acceptation des traitements prescrits. Autonomiser le patient DT2 et améliorer sa qualité de vie.



22

PATIENTS PARTICIPANTS AU PROGRAMME EN 2018

Public visé : patients avec DT2

Politique publique : santé publique

Services : directions de la santé et des sports, service du centre médico-sportif

Partenaire extérieur : Agence Régionale de la Santé (ARS)

VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES



3

Depuis novembre 2018, les centres municipaux de santé reprennent l'action de vaccination. Ce service est désormais ouvert à tous. L'objectif poursuivi est de limiter les risques de contracter des maladies infectieuses. Il s'agit de pouvoir bénéficier à la fois des vaccins obligatoires et des vaccins recommandés par le calendrier vaccinal national.



35

SÉANCES EN 2018



1035

PARTICIPANTS DONT 726 VACCINÉS ET 273 RENSEIGNÉS

Public visé : tout public

Politique publique : santé publique

Service : direction de la santé

Partenaire extérieur : Conseil Départemental

RELEVÉ D'INFRACTIONS DES DÉPÔTS SAUVAGES ET MISE EN FOURRIÈRE DES VÉHICULES ÉPAVES



11

15

Un dépôt sauvage est un site ponctuel, le plus souvent, d'apports illégaux réalisés par des particuliers, des artisans, des entreprises, pour se débarrasser de leurs déchets à moindre coût. Il peut s'agir de déchets dangereux, ménagers, verts ou inertes ou d'une épave de véhicule (véhicule hors d'usage privé de tous éléments lui permettant de circuler par ses moyens propres, irréparable et dont le propriétaire est inconnu). Il en est de même pour les véhicules en stationnement abusif de plus de 7 jours.

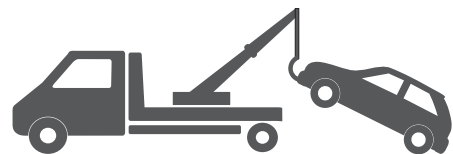
Il peut avoir de nombreuses conséquences dommageables. Outre la dégradation des paysages, il a pour effet de polluer les sols et les eaux, d'attirer des rats et des insectes, ou encore d'être à l'origine de nuisances olfactives et de dangers sanitaires.

L'article L2212-2-1 du code des collectivités territoriales et l'article L541-3 du code de l'environnement, attribuent au maire le pouvoir de police en cas de dépôt sauvage dans sa commune. La police municipale intervient dans le cadre de ce corpus juridique.



1/3

DES INTERVENTIONS POLICE MUNICIPALE POUR DÉPÔTS SAUVAGES ONT FAIT L'OBJET D'UNE VERBALISATION EN 2018 (39/118)



468

VÉHICULES VENTOUSES RETIRÉES EN 2018 SOIT PRÈS DE 50 % DES ENLÈVEMENTS TOTALES SUR LA COMMUNE (1106)

Public visé : tout public

Politique publique : propreté urbaine

Service : direction de la police municipale



LA LUTTE CONTRE LES MARCHANDS DE SOMMEIL SE POURSUIT



2

3

11

La qualité de l'habitat et du logement est un déterminant majeur de la santé de toutes les personnes vivant en milieu urbain. En contrôlant le respect des conditions réglementaires d'habitabilité, la Ville du Blanc-Mesnil est garante de la salubrité des logements inspectés et de la santé et de la sécurité de leurs occupants.

Le travail partenarial avec la Police Municipale et la Direction de l'Aménagement a permis de tisser des liens avec les services de l'Etat (le Ministère de la Justice, le service des fraudes, ARS, ULII, la DRIHL, la CAF, les services fiscaux) pour que des poursuites contentieuses et pénales soient prises à l'encontre de quelques propriétaires peu scrupuleux.

Parallèlement, le service communal d'hygiène et de santé (SCHS) effectue des missions de contrôle des commerces alimentaires, de sécurité sanitaire, de saisies notamment de tabac en étroite collaboration avec les douanes ainsi que de rédaction de nombreux procès-verbaux par la Police municipale.

Des travaux de sécurisation sont systématiquement demandés par le SCHS. Ces travaux sont essentiellement liés aux problématiques de plomb, d'immeubles menaçant ruine, de sécurisation liée à une dangerosité « installation électrique dangereuse, incendie, Diogène ». Il en est de même sur le contrôle des établissements recevant du public.

Les thématiques environnementales sont également traitées par le SCHS la question des déchets sur le domaine privé (terrain à l'abandon, lutte anti vectorielle), les nuisances sonores (bruits de comportements, d'activités et de chantiers) et olfactives, ainsi que divers risques environnementaux, sanitaires et technologiques.

EN 2018

65

NOMBRE D'ARRÊTÉS DE PÉRIL / D'INSALUBRITÉ

350

NOMBRE DE PERSONNES REÇUES EN PERMANENCE

235

NOMBRE DE MISES EN DEMEURE EFFECTUÉES

15

NOMBRE DE FERMETURES ADMINISTRATIVES DE COMMERCES SUITE À 35 VISITES

10

NOMBRE DE DOSSIERS ADRESSÉS AU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE POUR DÉCLENCHEMENT D'UNE PROCÉDURE

Public visé : tout public

Politique publique : habitat privé

Services : direction de la police municipale

et direction de l'habitat privé

Partenaires extérieurs : ARS, ULII, Substitut du Procureur,

DRIHL, CAF entre autres

MÉDIATION SOCIALE AU CŒUR DES QUARTIERS



11

16

La médiation sociale au cœur des quartiers a pour finalité d'améliorer les conditions de vie des habitants en réduisant le sentiment d'insécurité par une présence active et en favorisant un accès ouvert à tous, sûr, résilient et durable des services publics locaux.

La médiation sociale a pour objectifs de :

- réguler les conflits et amortir les tensions,
- prévenir les actes d'incivilité et rappeler les règles,
- restaurer la tranquillité des habitants,
- sécuriser de manière préventive l'espace public et contribuer à sa réappropriation par tous les habitants,
- favoriser le dialogue entre les habitants.

Parmi leurs nombreuses actions, il est important de mettre en avant celle intitulée « Animations en pieds d'immeubles (API) ». En effet, au cours de vacances scolaires les médiateurs sociaux encadrent les animations en pieds d'immeubles. Il s'agit de favoriser une cohésion entre les habitants eux-mêmes et le tissu associatif ainsi que de présenter les dispositifs de droit commun. Les objectifs sont multiples. On peut notamment mettre en avant l'information aux habitants des actions que la ville porte en direction de tous ses usagers et le fait d'aller chercher les habitants les plus éloignés de l'emploi pour les rapprocher des structures de droit commun.



121

NOMBRE D'INTERVENTIONS DES MÉDIATEURS (SUR INITIATIVE OU RÉQUISITION) EN 2018

Public visé : habitants des QPV

Politique publique : cohésion sociale

Service : service de la tranquillité publique

Partenaires extérieurs : RATP, Transdev', bailleurs sociaux, etc.



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



11

Depuis 2016 la direction démocratie locale et participative s'attache à dynamiser les instances de démocratie participative de la Ville.

Ainsi, 3 conseils de quartier se réunissent régulièrement pour échanger et faire des propositions sur les enjeux qu'ils perçoivent pour la ville.

L'objectif est de permettre une meilleure appropriation des actions de la municipalité par les habitants et de leur donner un véritable pouvoir d'agir sur leur quotidien, leur cadre de vie.

Les objectifs :

- Permettre la transparence et la faisabilité de l'action publique ;
- Répondre aux interrogations et demandes d'information des habitants et de les accompagner dans leurs projets visant à améliorer leur cadre de vie.

Les conseils de quartier (CQ) ont porté de nombreux projets en 2018 :

Conseil de Quartier Centre ville

Bourses aux livres, le salon des orchidées, concours des maisons et balcons fleuris, concours des illuminations de Noël, projet de charte de civisme, participation au Téléthon...

Conseil de Quartier nord

Conférence inter religieuse au collège Nelson Mandela, rencontre de la direction du service cadre de vie, concours des maisons et balcons fleuris, projet de bourse aux livres, reprise du jardin d'Alizard, diagnostics en marchand, rencontre avec le directeur de la police municipale, bourses aux livres, participation aux différentes initiatives de la ville...

Conseil de Quartier Sud

Visite du centre de supervision urbain, rencontres avec les différents services de la ville, opération ville propre et jury FPH et FIA (cf. page 4).

NOMBRE DE SÉANCES DE TRAVAIL DES MEMBRES DES CONSEILS DE QUARTIER



CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

2

NOMBRE DE CONSEILS
ET PERMANENCES PAR MOIS
ET 1 RÉUNION PUBLIQUE
EN 2018

CONSEIL DE QUARTIER NORD

2

RÉUNIONS
DE GROUPE DE TRAVAIL PAR MOIS
ET 2 RÉUNIONS PUBLIQUES
EN 2018

CONSEILS DE QUARTIER SUD

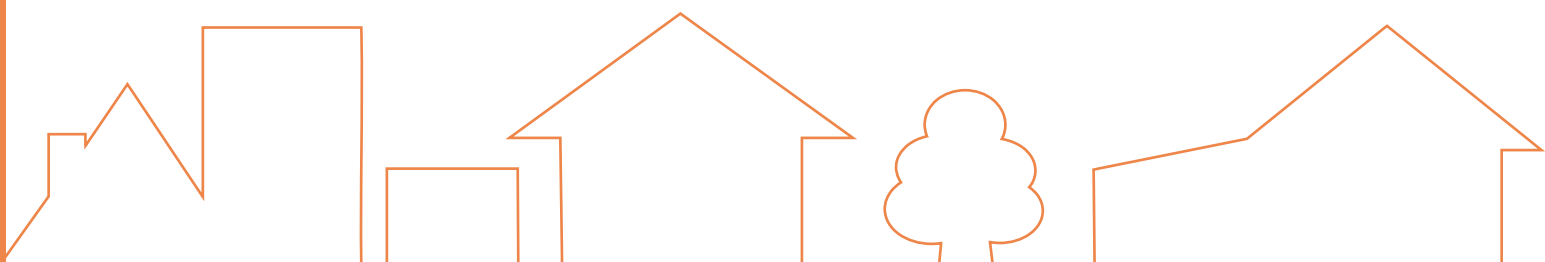
4

NOMBRE DE CONSEILS
EN 2018

Public visé : tous les habitants

Politique publique : cohésion sociale

Service : direction de la démocratie locale et participative



Aménagement et développement du territoire

La ville du Blanc-Mesnil a engagé une profonde mutation des pratiques et des modes de vie dans l'espace public. Retrouver un habitat rassurant, préserver l'environnement et adapter les modes de consommation en sont les maîtres mots.

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)



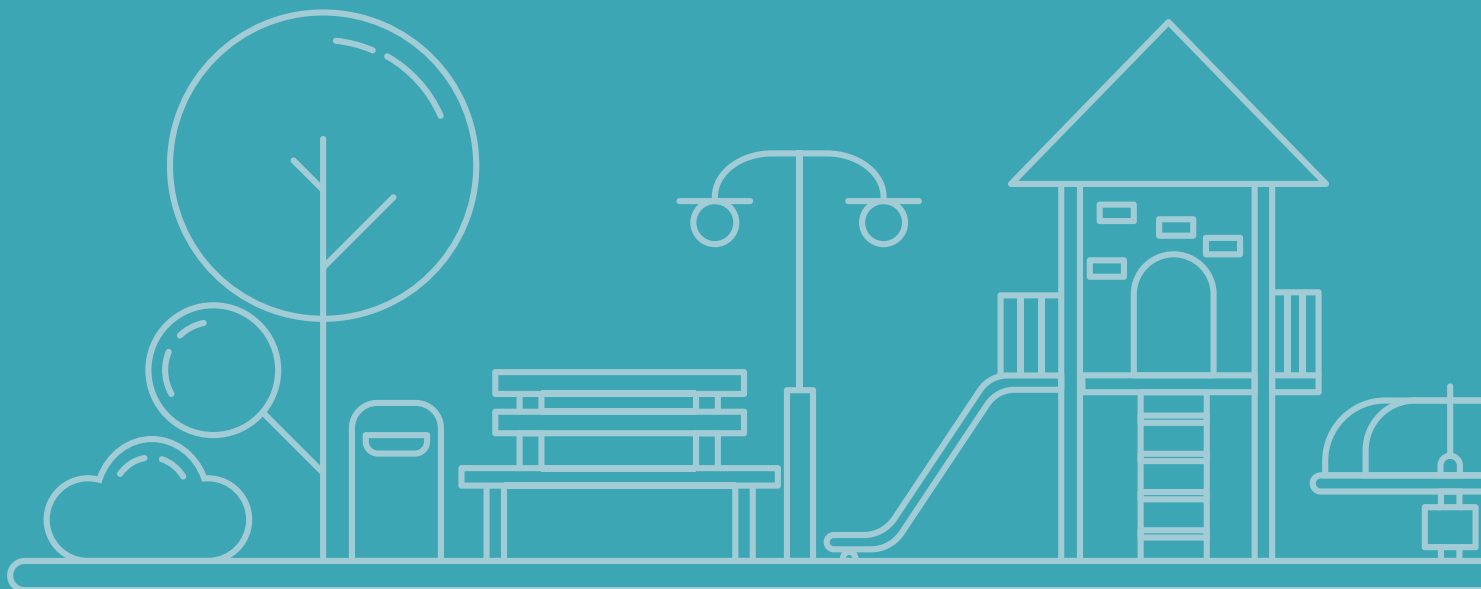
Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du Blanc-Mesnil s'organise autour de 4 axes majeurs :

- AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES BLANC-MESNILOIS,
- RÉÉQUILIBRER ET REVALORISER L'HABITAT,
- PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE,
- CRÉER LES CONDITIONS D'UNE ATTRACTIVITÉ NOUVELLE.

Ainsi le PLU se décompose en quatre parties :

1 - Préserver et valoriser la trame verte

- l'ouverture du parc urbain sur la ville (emplacement réservé autour de la gare - Projet des OGIC avec la création d'un mail vert),
- l'extension du parc urbain avec la création d'un véritable « arc vert » à l'échelle de la ville qui permettra de rapprocher les espaces verts des habitants,
- une mise en valeur des espaces publics plantés,
- le développement et le maintien des voiries arborées.
- Renforcer les continuités écologiques de grande échelle entre le parc départemental de la Courneuve et le parc départemental du Sausset et le Parc Sevrans dont Blanc-Mesnil est à la jonction. Cela se traduit pas une végétalisation des espaces tels que des abords de l'Avenue Aristide Briand,
- La réalisation du mail Jacques Decour.



2 - Intégrer et préserver la trame bleue

- L'aménagement et la revalorisation des bassins et des berges des rûs existants,
- le développement de nouveaux milieux aquatiques au cœur des nouveaux projets d'aménagement et de construction,
- la création de nouvelles liaisons permettant de relier les quartiers entre eux,
- le développement de techniques alternatives de récupération des eaux pluviales.

Le Blanc-Mesnil est également une des rares villes de la région parisienne à bénéficier de sa propre eau potable. Pour maintenir la qualité de ses eaux, la commune a pour ambition de poursuivre les efforts de réduction de l'utilisation des pesticides, et de sensibiliser et encourager ses habitants aux économies d'eau.

3 - Développer les pratiques de mobilité durables

- Implanter les nouveaux logements et favoriser le développement de l'emploi en priorité dans les secteurs les mieux desservis par le réseau de transport en commun,
- Améliorer le réseau de bus existant pour faciliter les liaisons entre les quartiers, les pôles d'activités et les quartiers résidentiels,
- Développer le système de navettes gratuites,
- Anticiper l'arrivée des nouvelles gares et lignes du Grand Paris afin d'assurer une intégration optimale de ces nouvelles dessertes au réseau de transport actuel,
- Renforcer le réseau cyclable déjà présent sur certains grands axes de la commune en améliorant les liaisons entre les quartiers et vers les pôles de centralité.
- Faciliter la complémentarité entre les différents modes de transport en favorisant les pratiques intermodales. Pour faciliter cette complémentarité, des pôles d'échanges multimodaux seront développés et les espaces publics aménagés en conséquence,
- organiser un meilleur partage de l'espace public entre les différents modes de déplacement.

4 - Promouvoir les pratiques de développement durable

Cette volonté se traduit par :

- la mise en œuvre de formes urbaines générant moins de déplacements, plus économes en linéaires de réseaux et en matériaux de construction (labellisation des constructions par les promoteurs et demande de subventions pour les équipements de la ville),
- l'intégration dans les opérations de construction des exigences environnementales et des performances énergétiques, notamment avec le recours aux énergies renouvelables (en particulier, les panneaux solaires et la géothermie).



1608

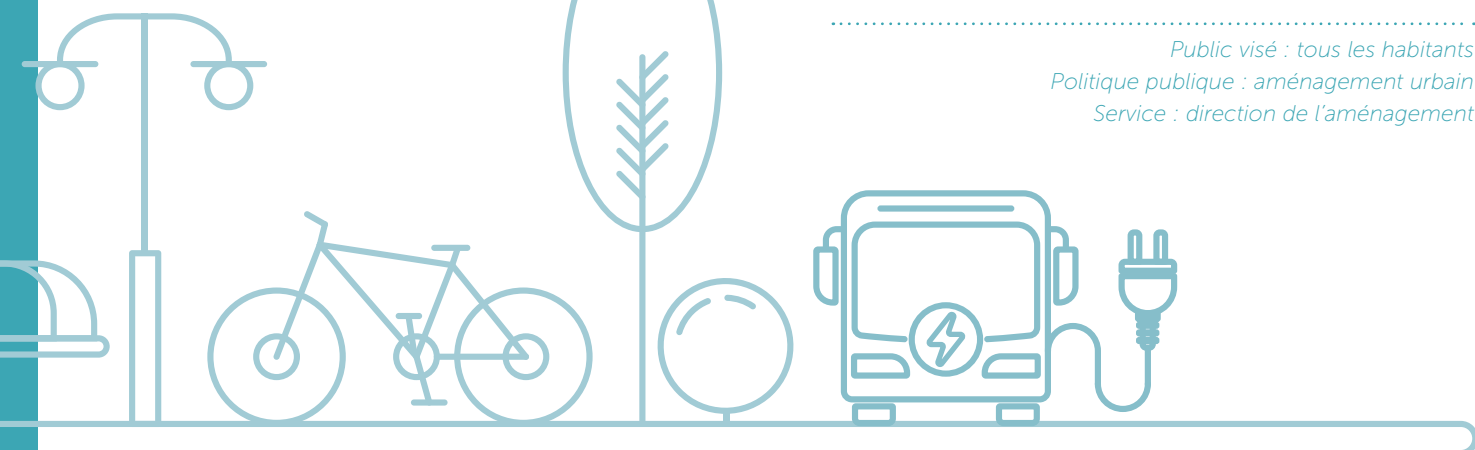
**FUTURS LOGEMENTS CONTRACTUALISÉS
POUR LE RACCORDEMENT À LA GÉOTHERMIE
PAR CORIANCE EN 2018**

- une gestion durable des eaux de ruissellement en privilégiant leur rétention et en instaurant un pourcentage minimum de surface perméables dans les futures opérations d'aménagement,
- le développement d'une offre de transports alternative à la voiture (le conseil municipal du 20 décembre 2018 a approuvé la mise en place d'un service public de location longue durée de vélo à assistance électrique sur la commune.),
- un mode de développement peu consommateur d'espace en reconstruisant la ville sur la ville.

Public visé : tous les habitants

Politique publique : aménagement urbain

Service : direction de l'aménagement



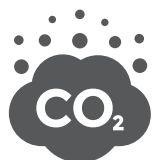
L'ÉCO-CONCEPTION DE L'ESPACE PUBLIC



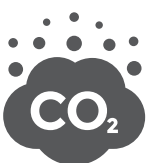
Utilisation d'enrobé basse température et de matériaux recyclables : éco graves

A chaque fois que possible techniquement. Éléments déterminés lors de la préparation de chantier / dépend des aléas climatiques.

Réduction des gaz à effet de serre. Prise en compte des impacts environnementaux des travaux dès la conception. Volonté d'utiliser des produits innovants permettant un bon rendu technique.



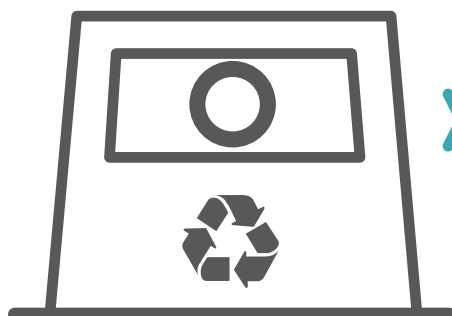
2752
TONNES D'ENROBÉS BASSE
TEMPÉRATURE UTILISÉS
EN 2018



1894
M3 DE MATÉRIAUX RECYCLÉS
AU MINIMUM UTILISÉS
EN 2018

Implantation des points d'apports volontaires enterrés (PAVE)

L'apport volontaire est un mode collecte dans lequel l'utilisateur ne dispose pas d'un contenant. Par voie de conséquence, la Ville met à sa disposition un réseau de contenants. La collecte de ces points s'effectue avec un véhicule équipé d'une grue et d'un caisson compacteur ou non. Les objectifs recherchés sont multiples. Il s'agit tout d'abord d'améliorer la gestion et le recyclage des déchets, de réduire le volume de déchets «ordures Ménagères» et d'augmenter les déchets recyclables et les biodéchets. Enfin, de par la centralisation autour d'un point de collecte, il s'agit également de réduire l'impact écologique dû au rejet de CO² émis par les véhicules de collecte.

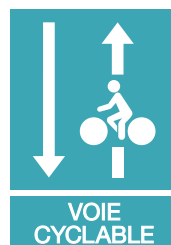


11
UNITÉS DE PAVE
POSÉES
EN 2018

Création de piste cyclable

Cette action s'inscrit dans le schéma directeur de réalisation des pistes cyclables décidé par la ville en interconnexion avec celui établi par le Conseil départemental et celui de l'EPT.

Réduction des gaz à effet de serre en visant à réduire l'usage de la voiture particulière en développant les modes doux et actifs notamment le vélo. Faciliter la vie au quotidien des habitants et faciliter leur déplacement. Création de pistes cyclables s'inscrivant dans un schéma directeur sur l'ensemble du territoire communal.

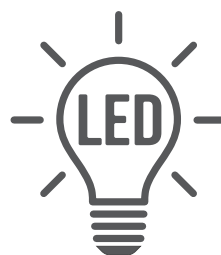


640
ML DE PISTE CYCLABLE
(ALLÉE DES CARRIÈRES)
RÉALISÉES EN 2018

Politique publique : gestion des espaces publics
Service : direction des espaces publics
Partenaires extérieurs : entreprises prestataires

Utilisation LED

Réduction des consommations d'éclairage public



52
POINTS LUMINEUX
POSÉS EN 2018

Politique publique : gestion des espaces publics
Service : direction des espaces publics
Partenaires extérieurs : entreprises prestataires

L'ÉCO-CONCEPTION DES ESPACES PAYSAGERS



11

15

Utilisation des plantations diversifiées et adaptées au milieu

Il s'agit de mettre en œuvre une gestion des espaces paysagers dans le respect des normes réglementaires pour l'amélioration du cadre de vie. La commune, dans le cadre de la préservation de la biodiversité et des ressources, fait le choix de plantes dont l'entretien permet une réduction des impacts environnementaux et notamment une baisse de la consommation d'eau pour l'arrosage.

Par ailleurs, la commune, après plusieurs essais, a retenu, pour l'entretien des espaces publics, la méthode du désherbage à l'eau chaude. Cette technique permet de remplacer l'usage des pesticides sur l'ensemble du territoire communal (y compris cimetière et squares).



100
% D'UTILISATION DE
MICRO-GOUTTELETTES DE
VAPEUR D'EAU CHAUDES



0
% DE PESTICIDE

Favoriser les arbres en port libre

Préservation de la biodiversité et des ressources, réduction des impacts concernant l'entretien de ces arbres, utilisation de méthodes plus douces préservant la faune.

138
ARBRES

PLANTÉS EN PORT LIBRE EN 2018

Politique publique : gestion des espaces paysagers

Services : direction des espaces publics,
direction logistique et moyens

Partenaires extérieurs : Métropole du Grand Paris, Région

LA GESTION DES SOLS POLLUÉS



11

15

Dans le cadre du renouvellement urbain, la Ville du Blanc-Mesnil peut être amenée à démolir ou construire des équipements sur des sols historiquement dégradés (par exemple lorsque les premiers mètres de profondeur présentent des remblais anthropiques) ou ayant accueilli des industries polluantes.

La méthodologie nationale des sites et sols pollués exige que le sol accueillant de nouveaux usages (crèches, écoles, espaces verts, terrains de sport...) soit pleinement compatible, nécessitant souvent des études environnementales complexes et des travaux de dépollution ou de gestion des terres polluées.

A titre d'exemple, plusieurs actions concrètes de dépollution des sols peuvent être citées en 2018 :

- site de l'ancien centre technique municipal
- dépollution de la structure de voirie de la rue des Fleurs



47 000
M3 DE TERRE ÉVACUÉS
(SITE DE L'ANCIEN CTM)

252
TONNES DE MÂCHEFER
ÉVACUÉES ET REMPLACÉES
PAR DES MATÉRIAUX NOBLES

Public visé : tous les habitants

Politique publique : aménagement urbain

Service : direction des bâtiments

Partenaires extérieurs : entreprises prestataires

RÉFORME DU STATIONNEMENT



La réforme de la politique du stationnement, prévue pour une mise en œuvre au 1^{er} avril 2019, a fait l'objet d'une expérimentation sur des secteurs de la commune à compter du 1^{er} octobre 2018. La réforme du stationnement contribue à améliorer la qualité de vie et de l'air à travers :

- la limitation de la recherche de places qui concerne jusqu'à 20% des flux de circulation ;
- la limitation à deux vignettes résidents par logement, pour agir sur la démotorisation des ménages ;
- le découpage des secteurs « Résident » et la fixation d'un Forfait Post Stationnement dissuasif organisent des zonages correspondant aux bassins de vie et limitent les stationnements à la journée ;
- l'incitation au report des déplacements des visiteurs vers les modes alternatifs à l'automobile.

*Public visé : tous les habitants des zones pavillonnaires
Politique publique : aménagement urbain
Service : direction de la police municipale*



90,48

% DES RÉSIDENTS SONDÉS, ISSUS DES 4 ZONES TESTS, ONT SOUHAITÉ LE MAINTIEN DU DISPOSITIF

1 671

MACARONS ATTRIBUÉS
AUX RÉSIDENTS DES 4 ZONES



Politiques éducatives, culturelles et sportives

La ville considère l'éducation comme une priorité absolue. La politique de soutien à la scolarité mobilise près de 500 agents communaux chaque jour pour apporter les meilleures conditions d'apprentissage et favoriser l'acquisition des matières fondamentales dont les arts et le sport. Enfin les bonnes pratiques au respect de l'environnement se transmettent grâce à l'éducation de nos enfants. Ainsi la ville développe de nombreuses pratiques qui favorisent cette sensibilisation.

ACCÈS À LA CULTURE ET À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE



4

La Ville, en partenariat avec l'Éducation Nationale poursuit son dispositif « la classe orchestre » à destination des écoles élémentaires afin de développer l'éducation artistique.

Ce dispositif est parti du constat d'un défaut de pratiques culturelles chez les publics des quartiers prioritaires, que ce soit en tant que spectateur ou en pratique amateur. Il permet depuis 2016 aux élèves de classes élémentaires de s'initier à la pratique instrumentale. Il favorise également l'apprentissage des fondamentaux.



1
CLASSE
DE 23 ÉLÈVES

Au sein des quartiers en difficulté les activités artistiques et culturelles ont encore beaucoup de mal à trouver leur place.

Ainsi la commune soutient notamment deux opérations menées par le tissu associatif local :

- l'association Arpej à travers son opération « La médiation culturelle dans les quartiers ». Cette action vise à mettre en place une dynamique culturelle fondée sur le chant comme facteur de culture et de lien social dans le quartier Nord.



5 250 € SUBVENTION VERSÉE EN 2018

Public visé : élèves des écoles élémentaires
Politiques publiques : culture et soutien à la scolarité
Service : direction des affaires scolaires
Partenaire extérieur : Éducation nationale

Public visé : à partir de 16 ans.

FAVORISER L'ACCÈS AUX PRATIQUES SPORTIVES



3

10

École des sports : activités terrestres

L'École des sports vise à permettre aux enfants de découvrir un panel de sports par la mise en place de tarifs très attractifs. Les acteurs locaux ont identifié la nécessité d'intervenir en faveur des publics éloignés des circuits sportifs et/ou des structures afin de les y amener. Elle se veut être une véritable passerelle avec les associations sportives de la Ville.

La vocation de l'École des sports est d'initier, d'éduquer et de transmettre les valeurs du sport. Elle fonctionne tous les mercredis, hors congés scolaires, sur les sites avec des éducateurs municipaux qualifiés.



256
INSCRITS SUR LA SAISON
2018/2019

École des sports : activités aquatiques

Dans la même perspective que les activités terrestres, l'école des sports initie à la pratique de la nage. **Cette initiation, en direction des enfants de 7 à 10 ans, permet une immersion sur 13 séances, 175 enfants y sont inscrits.**

Ces activités se poursuivent avec l'apprentissage de la natation sur le temps scolaire pour les élèves de CM1 et CM2. **Sur l'année, 907 enfants des établissements scolaires de la Ville ont bénéficié de cet apprentissage.**

En complément de ces dispositifs, la ville participe à l'initiative « **je nage donc je suis** » mise en place par la DDCS en collaboration avec la ville du Blanc-Mesnil. Ce stage proposé durant toutes les vacances scolaires (sauf les vacances de Noël), sur 10 séances, cible les enfants qui n'ont pas entièrement acquis l'enseignement de la natation. **79 enfants ont bénéficié de cette activité durant les vacances de la Toussaint.**

Public visé : enfants de 4 à 12 ans

Politique publique : sport

Service : direction des sports

APPROCHE PÉDAGOGIQUE SUR LA RÉDUCTION ET VALORISATION DES DÉCHETS



12

Lors de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets au cours du mois de novembre 2018, des classes de Jacques Decour, Rose Blanc, Guy Moquet, Jules Ferry et Jean-Baptiste Clément ont pu bénéficier de premières approches pédagogiques.

Les objectifs poursuivis sont :

- aiguïser le sens critique et le libre arbitre des enfants face à des problématiques environnementales : choisir sa façon d'agir, en ayant conscience de l'impact de ses propres actes.
- sensibiliser les citoyens de demain et, indirectement, les parents d'aujourd'hui en leur donnant les clés pour adopter un comportement responsable vis-à-vis des enjeux environnementaux liés à la gestion des déchets.
- inciter les écoles à mettre en place le tri et le compostage, pour mettre en cohérence la théorie avec la pratique.



12
CLASSES CONCERNÉES

Public visé : élèves des écoles maternelles et élémentaires
Politiques publiques : propreté urbaine, soutien à la scolarité
Service : direction logistique et des moyens
Partenaire extérieur : EPT Paris Terres d'Envol

LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE



Identifié par la commune et les acteurs de terrain, le besoin d'un PRE n'est plus à démontrer. Depuis le démarrage, les actions du dispositif visent deux principaux objectifs :

- **favoriser l'épanouissement des enfants en s'appuyant notamment sur un atelier conte-découverte de la lecture, la découverte de différents modes d'expressions artistiques et un goûter philo,**
- **favoriser la réussite scolaire par du soutien méthodologique en microgroupe pour les jeunes les plus en difficulté (6-16 ans + aide à la parentalité), inscription en CLAS associatifs (6-11 ans et 12-16 ans).**

Depuis 2018, l'enjeu santé, identifié dans le diagnostic préalable à la mise en place du PRE, a pris une réalité opérationnelle. Il s'agit d'une enveloppe santé pour prendre en charge des besoins en santé comme des consultations médicales ou autres.

Des suivis au long court en psychologie ont été réorientés vers le CMP de la ville, des orientations vers les orthophonistes des centres de santé commencent à déboucher sur des prises en charge. Les enfants ont rencontré des médecins dans différents domaines généralement après visite auprès de l'infirmière scolaire. La prise en charge pour le volet parcours de soins a permis de faire un bilan de santé général ce qui a permis une bonne prise en charge globale de santé. Le port des lunettes par les enfants a permis d'améliorer les résultats scolaires. Le référent de parcours a orienté/accompagné les familles repérées vers les structures d'accès au droit. Il a permis de lever certains freins (constitution des dossiers pour la sécurité sociale, explication de la prise de rdv auprès de professionnels de santé...).



30
PARCOURS DE SOINS
POUR 29 ENFANTS
(VOLET SANTÉ)



36
ENFANTS
ACCOMPAGNÉS
(VOLET SCOLAIRE)

Public visé : enfants de 2 à 16 ans résidant en QPV

Politique publique : soutien à la scolarité

*Service : pôle développement du territoire,
programme Réussite Éducative*

*Partenaires extérieurs : Les Abeilles laborieuses,
professionnels de santé en libéral*

FAVORISER L'APPRENTISSAGE DES MATIÈRES FONDAMENTALES



Atelier d'éveil aux langues

Aucune activité linguistique n'est proposée, au sein du droit commun, sur le territoire pour les élèves de moins de 6 ans en situation de plurilinguisme. Il s'agit, au sein des structures d'accueil du jeune enfant de favoriser l'éveil à la diversité linguistique et l'apprentissage de la langue française.

Les intervenants, à l'issue de chaque intervention et afin de rendre compte, établissent l'état :

- des présences et absences des enfants
- des activités proposées durant la séance
- des éventuelles difficultés rencontrées
- des retours des enfants
- des évolutions de l'atelier
- de la participation des parents

Le bilan s'appuie sur des indicateurs quantitatifs (présence des enfants aux ateliers, nombre d'enfants inscrits, nombre de parents participants) et qualitatifs (évolution positive des représentations autour des langues, prise de confiance des enfants, implication des parents et enfants dans l'atelier, réalisations communes...)

Public visé : enfants de 0 à 5 ans en situation de plurilinguisme et leurs parents

Politique publique : soutien à la scolarité

Service : direction de la petite enfance



Un soutien scolaire et à la parentalité

La commune soutient l'action de l'association « les abeilles laborieuses » pour aider les jeunes à faire leurs devoirs et assister les parents dans leur rôle pour combattre l'échec scolaire.



2 300 € SUBVENTIONS VERSÉES EN 2018



Public visé : élèves du CE2 à la Terminale

Politique publique : soutien à la scolarité

Services : développement du territoire,

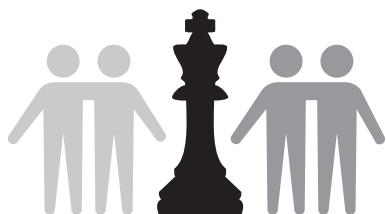
Réussite Éducative

Partenaires extérieurs : associations

« Les Abeilles laborieuses »

Le roi des jeux s'installe au Blanc-Mesnil

Le jeu d'échecs a une visée pédagogique connue et reconnue; il vient en complémentarité du programme éducatif de droit commun (initié par l'éducation nationale). Cette action répond à un besoin d'accompagnement supplémentaire des jeunes dans leur réussite scolaire et pour leur développement et épanouissement personnel. Il s'agit de développer des compétences mobilisant logique, stratégie, rigueur, concentration, mémoire et capacité d'abstraction ainsi que l'apprentissage de la citoyenneté à travers la pratique du jeu d'échecs.



50

**CLASSES INTÉGRÉES
AU DISPOSITIF**



1139

**ÉLÈVES POUR
14 ÉCOLES**

Public visé : élèves des écoles élémentaires

Politique publique : soutien à la scolarité

Service : direction des affaires scolaires

Partenaire extérieur : Éducation nationale

Le summer camp

Beaucoup de jeunes, notamment ceux résidant en quartier prioritaire, n'ont pas l'occasion dans leur vie personnelle de connaître des expériences de contact direct avec l'univers linguistique et culturel anglo-saxon. Le but est d'améliorer la pratique de l'anglais, faire découvrir l'univers et la culture anglosaxonne, développer l'autonomie, l'épanouissement et l'expérience en collectif.

Un point quotidien est organisé avec l'ensemble de l'équipe (le directeur, les animateurs et intervenants) pour échanger sur la progression des jeunes dans leur prise de parole, leur aisance à évoluer dans le groupe et à interagir avec leurs camarades dans une langue qui n'est pas la leur, leur intégration et leur participation à la vie de groupe. La participation active des jeunes aux différentes activités qu'elles soient sportives ou non, leur investissement et leur comportement lors des temps informels de vie quotidienne (rangement et propreté des locaux, respect du personnel et du matériel, hygiène corporelle), le fait que les jeunes parlent anglais avec les adultes encadrants et entre eux durant tous les moments de la journée sont autant de critères qui nous permettront d'évaluer la réussite de notre projet.



48

**JEUNES DE 12 À 14 ANS
ONT INTÉGRÉ
CE DISPOSITIF**

Public visé : jeunes de 12 à 15 ans

Politiques publiques : soutien à la scolarité, jeunesse

Service : direction de la jeunesse

Partenaires extérieurs : collèges et lycées de la ville

La commémoration de la fin du premier conflit mondial

Le 11 novembre 2018 a été marqué par le lancement d'une commémoration singulière du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Au-delà du souvenir des anciens combattants, de l'horreur de la guerre, **l'ambition de la Ville du Blanc-Mesnil s'est portée sur l'exposition 1918 à demain – évolution urbaine de la ville depuis 1918.**

Elle a permis aux visiteurs d'appréhender les facteurs de cette transformation : infrastructures et réseaux de transports, mutations d'activités économiques, habitat, architecture et cadre de vie. L'exposition et ses dispositifs interactifs proposent, à travers des pans de l'histoire locale depuis la fin de la Première Guerre mondiale, les clés de compréhension des logiques d'aménagements urbains dans lesquelles la Ville s'inscrit hier, aujourd'hui et demain.

Dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture concernant les élèves de 6 à 16 ans, l'exposition a eu la volonté de s'inscrire dans le « domaine 5 : Les représentations du monde et du citoyen » qui visent à développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique. Elle a offert une compréhension de la Ville du Blanc-Mesnil dans le temps et dans la gestion de ses espaces et de ses ressources (zones vertes et eau potable). A l'aide d'exemples blanc-mesnilois, il a été possible d'aborder également l'évolution du monde social au cours du XX^e siècle.



ÉVOLUTION URBAINE DE LA VILLE DEPUIS 1918



985
ÉLÈVES DES CLASSES
ÉLÉMENTAIRES ONT
VISITÉ L'EXPOSITION



868
AUTRES VISITEURS

*Public visé : en priorité les élèves
des classes élémentaires*

Politique publique : soutien à la scolarité

*Service : service ressources
documentaires et archives*

Ville engagée et responsable

À travers ses activités et son mode de fonctionnement, la commune s'engage à créer de meilleures conditions de vie, plus respectueuses des individus. La préservation de l'environnement passe par une meilleure considération de l'individu qui y habite. Diminuer la pénibilité, limiter les transports, faire des économies de papier améliorent sensiblement la vie quotidienne.

MISE EN OEUVRE DES CLAUSES D'INSERTION DANS LES MARCHÉS PUBLICS



8

10

La mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics vise à favoriser l'accès à l'emploi de personnes en difficulté d'insertion professionnelle en activant le levier de commande publique.

La ville impose des quotas d'heures (en pourcentage relatif à la masse de travaux à réaliser) à réaliser en insertion. Cette démarche a déjà donné lieu à des embauches dans les entreprises participantes. Favoriser l'inscription de la clause dans tous les appels d'offres de marchés publics ; définir les modalités pratiques de mise en œuvre de la clause avec les entreprises retenues et sous-traitantes ; rechercher et proposer les candidats, en relation avec les structures d'insertion de la ville ; suivre les salariés dans leur parcours d'insertion, pendant le temps du chantier et à l'issue du chantier ; sensibiliser les habitants aux métiers du BTP.

Les travaux du Grand Paris Express, du Roissy Express, des JO 2024 et du NPNRU représentent plus d'un million d'heures d'insertion à l'échelle du territoire, en plus des heures réalisées à l'échelle du Blanc-Mesnil.



PLUS DE **25 642**
HEURES DE TRAVAIL GÉNÉRÉES
EN 2018

Public visé : demandeurs d'emploi

Politique publique : emploi

Services : tous les services concernés

Partenaires extérieurs : PLIE du Blanc-Mesnil et entreprises

UNE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES RESPECTUEUSES DES AGENTS



8

En 2018, la direction des ressources humaines a mis en place deux démarches particulièrement respectueuses des agents.

Démarche de maintien dans l'emploi

Confrontée à des situations d'inaptitude physique ne permettant pas de maintenir l'agent dans son emploi, la collectivité doit mobiliser ses ressources pour accompagner les personnes concernées vers un nouvel emploi, compatible avec leur état de santé.

Le cheminement vers la reconversion professionnelle n'est jamais simple. La multiplicité de cas de plus en plus complexes, en font une tâche ardue et chronophage.

Le reclassement professionnel se situe au carrefour de la gestion des ressources humaines, des domaines du médical et du social ; il intéresse l'ensemble des acteurs de la collectivité et de ce fait doit être abordé de manière partenariale et transversale.

Le reclassement se présente comme une mission à part entière de gestion des ressources humaines. Il est proposé une démarche spécifique, guidée par trois maîtres mots : prévenir, anticiper et accompagner. La question de la prévention étant prise en charge au travers du programme annuel de prévention établi et suivi en lien avec le service santé et bien-être au travail.

Dès l'annonce d'un reclassement, l'agent est accompagné, dans le cadre d'une contractualisation, dans la définition d'un nouveau parcours professionnel. Des entretiens permettent d'analyser ses aptitudes, ses compétences personnelles et professionnelles et ses motivations. Ils ont pour objectifs également de l'aider à organiser ses priorités professionnelles et de savoir mobiliser ses compétences transversales sur un nouveau poste. Un plan individuel de formation peut lui être proposé ainsi que des stages d'immersion pour découvrir de nouveaux métiers et environnements de travail. Cette démarche a été présentée au comité technique paritaire du 13 mars 2018.



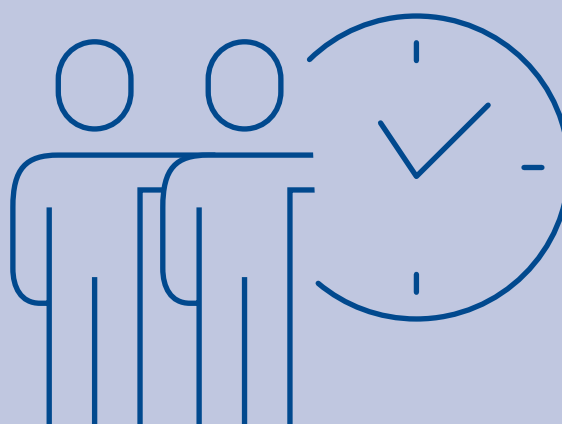
9 AGENTS INSCRITS DANS LE DISPOSITIF EN 2018

Résorption de l'emploi de vacataire

Suite au rapport de la Chambre Régionale des Comptes en 2017, la commune a été sensibilisée au nombre important de personnels recrutés sous le statut de vacataire. La réglementation prévoit que cette notion doit permettre à la commune de faire appel ponctuellement à des personnels extérieurs pour une mission non durable dans le temps et pour une tâche déterminée. Or depuis de très nombreuses années la Ville employait des personnels sous ce statut pour notamment assurer l'encadrement des enfants au sein des centres de loisirs. Ces agents travaillent sous contrat précaire, à la journée ou à la semaine le plus souvent, sans la perspective de pouvoir s'inscrire dans un véritable parcours professionnel.

À compter du 1^{er} janvier 2018, après un travail de re-définition des besoins, la commune offre de nouvelles conditions d'emploi au plus grand nombre de ces personnels au regard des besoins d'encadrement des enfants dans les centres de loisirs. Les agents concernés sont aujourd'hui recrutés par un contrat annuel, avec un nombre d'heures hebdomadaires de travail clairement défini et une application plus favorable de la législation sociale sur les cotisations et contributions. De plus, les personnels ainsi recrutés sont pleinement intégrés aux équipes permanentes notamment en participant, pour la première fois, aux réunions d'équipe afin de préparer ensemble les différents temps d'animation.

RÉDUCTION DE L'EMPLOI VACATAIRES DANS UNE DIRECTION DONNÉE : DIRECTION DE L'ENFANCE



127 571
HEURES DE VACATIONS
ONT ÉTÉ RÉMUNÉRÉES

2017



54 512
HEURES DE VACATIONS
ONT ÉTÉ RÉMUNÉRÉES

2018



SOIT UNE BAISSSE DE
57 %

Public visé : agents communaux

Politique publique : gestion des ressources humaines

Service : direction des ressources humaines

DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL



8

Nettoyage des établissements scolaires et structures du jeune enfant

Depuis 2015, le service entretien porte un regard attentif sur les produits utilisés par les agents. Une révision complète de la gestion des produits a été faite en deux phases : une meilleure visibilité des stocks - il a notamment été mis fin aux dosettes individuelles au profit de conditionnement d'un litre et une diminution du nombre de références des produits commandés a été opérée - et un dosage adapté d'une gamme plus large de produits écolabel, conseillers pour les milieux hospitaliers et alimentaires.

La méthode de pré-imprégnation adoptée depuis 2018 vient renforcer cette idée avec une utilisation moindre de produit et surtout une consommation d'eau réduite. De plus, cette méthode réduit de beaucoup la pénibilité du travail offrant aux agents des accessoires plus légers et d'une maniabilité plus souple. Enfin, le réaménagement du temps de travail des agents au passage à la semaine de 4 jours a permis un temps de travail consacré à l'entretien des écoles multiplié par deux passant de 3h30/jour à 7h/jour.

1
LITRE D'EAU CONSOMMÉE
POUR LE NETTOYAGE
CONTRE 10 LITRES
AVEC LA MÉTHODE PRÉCÉDENTE

2
ML DE PRODUIT NETTOYANT
CONTRE 20 LITRES AUPARAVANT

0,3
LITRE D'EAU CONSOMMÉE
POUR LE RINÇAGE
CONTRE 3 LITRES AUPARAVANT

SOIT **90 %**
DE RÉDUCTION D'EAU
ET DE PRODUIT



Un nouveau centre technique municipal

Le Centre Technique Municipal regroupe des activités à caractères multiples : administratives, techniques, stockage, ateliers et garages, il est prévu à l'usage d'une centaine d'agents.

La problématique a reposé sur l'organisation des interactions entre ces différentes activités. Le projet devant être implanté dans un bâtiment existant de type industriel (structure acier et bardage en tôle) qui présente une façade de 100m de long et une profondeur de 50m, le choix a donc été fait de l'articuler de la manière suivante :

- en façade sur parking, la partie administrative (360 m²), avec un accès principal sur une zone d'accueil et une entrée plus proche de la zone vestiaires/ateliers.
- en prolongement les locaux de stockage (2000 m²) ainsi que les ateliers (850 m²) sont distribués par une rue intérieure.

Cette distribution par une circulation centrale a été mise en place afin de favoriser l'éclairage naturel de tous les ateliers en façades et de disposer les locaux de stockage en cœur de bâtiment. Grâce à cette disposition des véhicules de livraison pouvant aller jusqu'à 19 tonnes, peuvent accéder directement aux ateliers en cœur de bâtiment. Ce dispositif permet donc le travail de chargement et déchargement effectué par les agents en zone couverte et non en extérieur comme c'était le cas dans les anciens locaux. L'accès aux locaux de garage se fait directement depuis l'extérieur.

La nouvelle articulation permet donc une fluidité des échanges entre la partie administrative et la partie plus technique puisqu'elles sont en lien direct. En effet la configuration de l'ancien Centre Technique Municipal ne permettait pas de tels échanges puisqu'ateliers, bureaux et hangars de stockage et garages étaient dispatchés sur 4 corps de bâtiments différents sans aucunes liaisons.

La création d'un espace détente convivial de 43 m² avec des vues sur l'extérieur propose l'aménagement nécessaire pour que les agents qui le désirent puissent prendre leur repas sur place dans des conditions agréables. Attendant, une salle réservée aux moments de pauses de 51 m² est pourvue de mobiliers plus propices à la détente.

Public visé : agents d'entretien

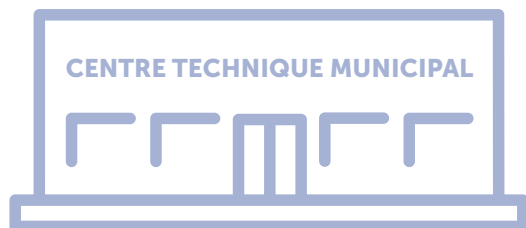
Politique publique : gestion des ressources humaines

Service : direction des affaires scolaires

D'autre part les vestiaires qui n'étaient accessibles uniquement que par l'extérieur sont ici implantés dans la circulation vers les ateliers. Les sanitaires hommes/femmes se trouvent dans des blocs séparés, alors que les vestiaires sont pourvus de casiers et de douches individuelles également accessibles aux PMR et éclairés par des puits de lumière. Ils occupent 172 m² contre 80 m² sur l'ancien site.

D'un point de vue énergétique le nouveau CTM s'améliore aussi puisqu'il répond aux nouvelles normes d'isolation RT2012, avec l'isolant en façade et toiture, et notamment grâce à la pose d'une Centrale de Traitement d'Air qui permet de réchauffer l'air introduit dans le bâtiment par échange thermique avec l'air rejeté, le tout afin d'économiser sur la consommation d'énergie ainsi réduite.

6 000
M2 SURFACE TOTALE



Public visé : agents des services techniques
Service : direction des bâtiments

LES SERVICES COMMUNAUX LANCÉS VERS LA FULL DÉMAT !



13

Les services ressources de la commune se sont lancés au cours de l'année 2018 dans la dématérialisation d'un certain nombre de procédures et d'actes.

Les objectifs recherchés sont :

- permettre des économies d'échelle papier et impression et faciliter la gestion des flux ;
- accélérer le traitement des factures pour respecter le délai global de paiement imposé de 30 jours ;
- alléger les tâches, renforcer la traçabilité et sécuriser l'archivage ;
- transmettre au Trésor public toutes les pièces nécessaires à l'exécution des dépenses et des recettes sous format dématérialisé à compter du 1^{er} janvier 2019.

La dématérialisation des documents de paie :

- Mai 2018 : création des modèles d'actes du personnel avec codes-barres
- Septembre 2018 : paramétrage de l'outil de dématérialisation des actes
- Octobre 2018 : 1^{ère} paie avec toutes les pièces justificatives

La transmission des pièces des marchés publics au Trésor Public :

- avril 2018, dématérialisation de toutes les pièces de marchés publics
- décembre 2018, transmission au Trésor public des pièces marchés de travaux, de fournitures et de services (actes d'engagement, CCAP, CCTP, bordereaux de prix, avenants, contrats...)

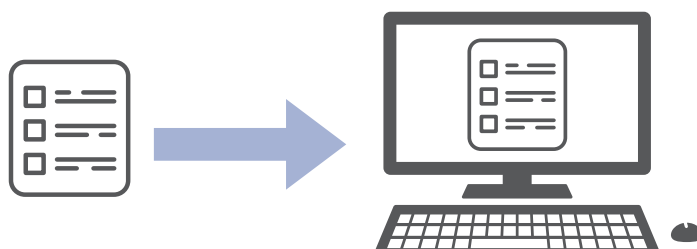
Le circuit dématérialisé des engagements :

- 26 mars 2018, mise en œuvre partielle du circuit ;
- début 2019, déploiement du module informatique dédié ;
- 1^{er} trimestre 2019 : déploiement du circuit dématérialisé complet (de la saisie à la validation)

Le circuit dématérialisé des factures :

- novembre 2018, mise à disposition d'un environnement de test et paramétrages du logiciel Finances
- décembre 2018, création des circuits internes, tests
- janvier 2019, déploiement dans les services. Les factures dématérialisées seront jointes aux mandats de dépenses émis par la direction des finances

Public visé : agents communaux
Politique publique : gestion des ressources et moyens
Services : directions des finances, des ressources humaines et de la commande publique et des affaires juridiques



Dématérialisation des démarches administratives

La direction des relations citoyens a démarré également une petite révolution dans les services rendus à l'usager. Il s'agit de :

- favoriser l'utilisation des ressources électroniques pour éviter la consommation de papier et la production de déchets.
- moderniser, simplifier et étoffer le service rendu à l'usager.

Ainsi depuis le mois de septembre 2018 les usagers peuvent prendre rendez-vous, sur des plages horaires dédiées, pour la réalisation d'un titre (carte d'identité ou passeport). Cette prise de rendez-vous se fait en ligne sur le site Internet de la Ville. Un courriel ou un sms est envoyé pour rappel.

Le projet COMEDEC

COMEDEC (COMmunication Electronique des Données de l'Etat Civil) est un dispositif mis en œuvre conjointement par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés et le Ministère de la Justice. Il permet l'échange dématérialisé de données d'état civil entre les destinataires des données d'état civil (administrations et notaires) et les dépositaires de ces données (mairies et service central de l'état civil de Nantes). Ces échanges concernent aujourd'hui les actes de naissance, mariage et décès suite à une demande de passeport ou provenant d'un office notarial. Il s'agit enfin d'un outil de sécurisation des titres. Depuis le 1^{er} novembre 2018, la commune du Blanc-Mesnil est raccordée à la plateforme COMEDEC. Dorénavant les demandes de transmission d'actes d'état-civil provenant d'autres administrations font l'objet d'un transfert dématérialisé sur la plateforme via l'application métier.

Public visé : usagers et autres institutions

Politique publique : gestion des ressources et des moyens

Service : direction des relations citoyens

LES MESURES DE RÉPARATION POUR DES MINEURS AUTEURS D'UNE INFRACTION



16

La mesure de réparation est une mesure éducative, prononcée à l'égard d'un mineur auteur d'une infraction pénale. Elle vise deux objectifs : d'une part, faire prendre conscience au jeune de l'infraction commise et, d'autre part, lui permettre de restaurer son image vis-à-vis de la société.

Dans le cadre d'une politique de prévention de la récidive, la Ville du Blanc-Mesnil, met à disposition de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, ses services pour accueillir des jeunes condamnés à effectuer une réparation pénale au sein de la commune.

Par ailleurs, pour des incivilités commises par des jeunes sur des biens publics, monsieur le Maire les reçoit avec leurs parents pour rappeler les règles et leur faire prendre conscience des conséquences de leurs actes.



18 jeunes accueillis en 2018

1 327 heures de TIG

Public visé : jeunes délinquants

Services : toutes les directions

Partenaire extérieur : protection judiciaire de la jeunesse



UN ACCÈS FIBRE AU CINÉMA LOUIS DAQUIN



13

Le mercredi 21 septembre 2018, la Ville a inauguré un lien fibre avec le cinéma. Aujourd'hui la plupart des films sont reçus directement par téléchargement. Cette connexion a permis de réduire le nombre d'allers et retours pour l'acheminement des films.

De septembre à décembre 2018

10 % des films ont été reçus par cette connexion permettant d'éviter 18 trajets en véhicule entre Sarcelles et Le Blanc-Mesnil soit une émission en moins de CO² de

16 678 g*.

* Données ADEME 2018 sur base Renault Clio avec émission de 82 g de CO²/km

Service : direction des systèmes informatiques
et de télécommunication



ATSEM

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

CCAS

Centre communal d'actions sociales

CLAS

Contrat local d'accompagnement scolaire

CLS

Contrat local de santé

CMP

Centre médico-psychologique

CMS

Centre municipal de santé

NPNRU

Nouveau programme national de rénovation urbaine

OM

Ordures ménagères

PIE

Service projet insertion emploi

PLIE

Plan local pour l'insertion et l'emploi

PMR

Personne à mobilité réduite

QPV

Quartier prioritaire politique de la Ville

TIG

Travail d'intérêt général

